

Beignon

Musicien, il rend justice à son ancêtre dans un livre

Jean-François Tifiou, musicien et compositeur, a écrit un livre, à 45 ans. Il raconte le destin d'une héroïne familiale : Marie-Corentine Cariou, envoyée au bagne en Guyane en 1888.

Entretien

Vous êtes musicien mais que faites-vous précisément ?

Je suis musicien, compositeur. Je travaille davantage pour la musique autour de l'image. Je suis aussi secrétaire adjoint de l'union des compositeurs de musique de films, principale organisation en France.

Comment est né votre livre, « De Quimper à Cayenne, le singulier destin d'une Bretonne » ?

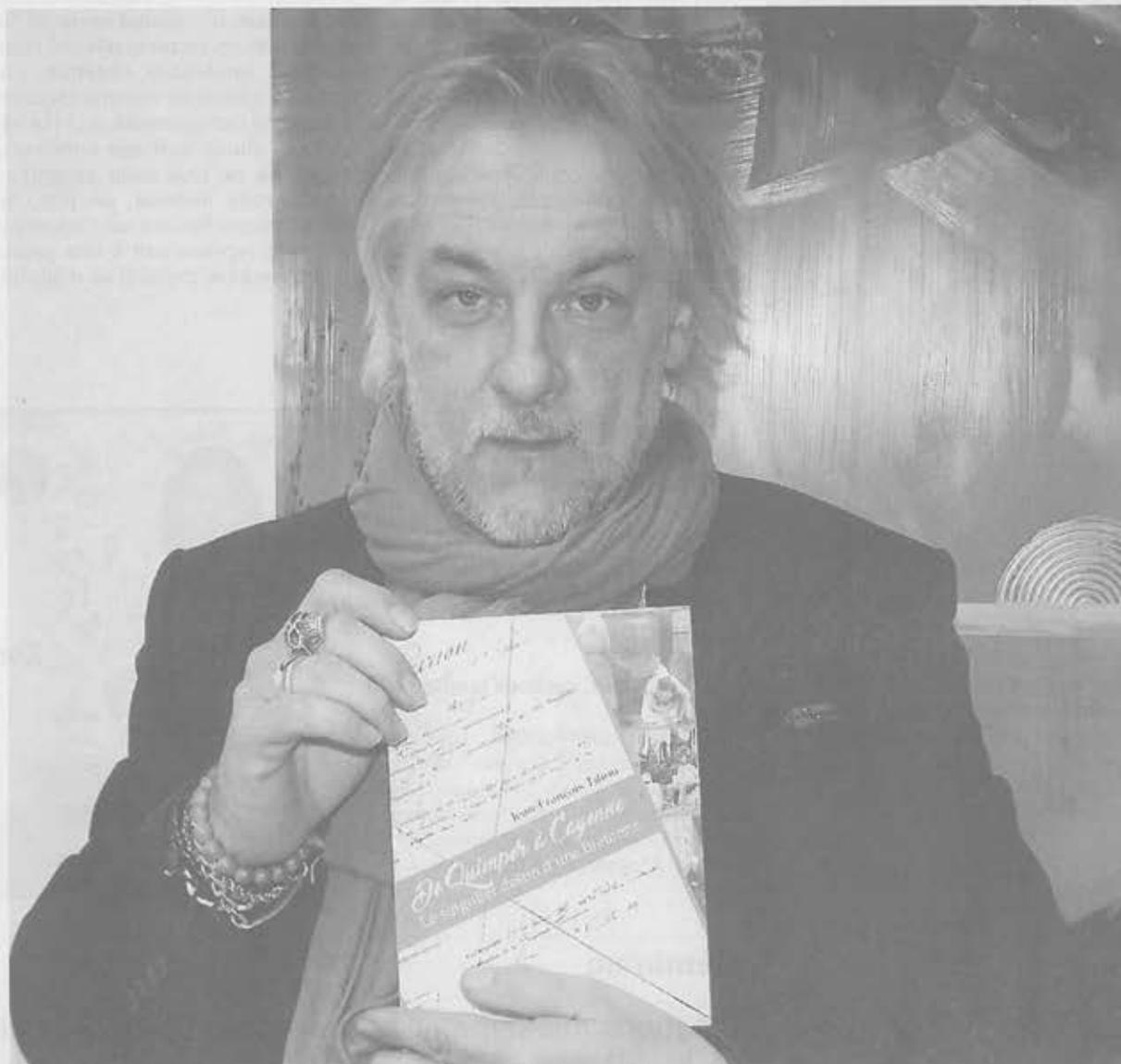
Par hasard. Je suis tombé sur cette histoire en faisant des recherches généalogiques. J'ai découvert cette arrière-arrière-grand-mère, Marie-Corentine Cariou qui autorise son fils, Joseph, à se marier en 1902. Sauf qu'elle est blanchisseuse à Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane ! Je n'avais jamais entendu parler de cela. Je n'avais pas d'informations sur ma famille paternelle avant 1930. J'ai consulté les archives de Quimperlé pour retrouver son acte de naissance en 1846. Les archives du bagne à Aix-en-Provence m'ont envoyé des documents sur ses tentatives d'évasion. En deux ans et demi, j'ai créé une identité à cette trisaïeule.

Pourquoi a-t-elle été envoyée au bagne ?

Dans les années 1880, elle épouse Jean-Marie Tifiou, qui vient d'une famille de forgerons. Ti signifiant maison et fiou, feu. Ils ont deux enfants, Joseph et Marie-Joséphine qui meurt à l'âge de 5 mois. Tout bascule alors. Jean-Marie tombe dans l'ivrognerie et meurt très vite.

Elle se retrouve seule avec Joseph. Elle vole pour survivre. Envoyée au tribunal, elle écope de trois mois et un jour de prison, alors que les hommes inculpés pour infanticides ne prendraient qu'un mois. Ce petit jour supplémentaire l'envoie au bagne en Guyane. L'État français envoyait les femmes en Guyane en espérant qu'elles fondent des familles.

Ce livre est aussi un hommage aux 500 femmes qu'on a envoyées là-bas, sans raison. Mon aïeule a fait deux tentatives d'évasion. La première lui a coûté cher.



Pour Jean-François Tifiou, la violence dont il parle dans son livre, est similaire à celle d'aujourd'hui.

Des passages sont-ils romancés ?

Tous les personnages sont réels à part le personnage d'une tenancière de bar.

N'ayant pas reconstitué toute l'histoire, j'ai dû faire des suppositions, des constructions même si j'ai retrouvé des articles de presse relatifs à sa condamnation.

J'ai joué avec les éléments historiques en replaçant le récit dans le contexte l'époque.

On croise l'affaire Dreyfus, l'enterrement de Victor Hugo avec deux mil-

lions de personnes.

J'ai tenté de me mettre à la place de quelqu'un qui se retrouve sans rien, à l'époque.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans vos recherches ?

La violence est similaire à celle d'aujourd'hui. Cette fin de siècle, très noire, en Bretagne, on la retrouve aujourd'hui avec les migrants parce que le monde est global.

J'assimile leur situation à un déclassement et j'ai beaucoup de mal à le supporter et l'accepter.

Des adaptations sont-elles prévues ?

J'ai pensé cette histoire comme un triptyque. Un documentaire sera tiré du livre, *Sur les traces de ma grand-mère*. Il devrait se faire en 2017 et être diffusé sur TV5 Monde ou France Ô.

Un format plus long, un téléfilm ou une série pourrait suivre. J'ai des pistes pour 2018.

De Quimper à Cayenne, le singulier destin d'une Bretonne, (aux éditions Les Oiseaux de Papier), 17 €, 174 pages.